

## TEO

Le projet TEO (Transport Est-Ouest) est la future ligne de bus qui traversera Saint-Brieuc de Chaptal aux Plaines-Villes, via le centre-ville.



*Image de synthèse de l'aménagement du rond-point Pablo Neruda*  
**TEO 3 en cours**

**La 3ème phase de TEO a commencé à l'ouest : les 4 kilomètres entre la Croix Mathias et les Plaines-Villes seront aménagés à l'horizon 2025. La tranche 3A (de la Croix Mathias à la rue de la Corderie) est terminée. La tranche 3B (Rue Théodule Ribot) est en cours.**

Dans un premier temps, tous les réseaux sont refaits en souterrain, y compris les fils électriques, effacés du paysage. Puis l'espace public est aménagé. Sur cette portion aux voies larges, le bus s'insère dans la circulation ; il est prioritaire aux carrefours.

### Les enjeux du TEO

Créer une ligne de bus à haut niveau de service.

Offrir plus de confort et de sécurité aux piétons, personnes à mobilité réduite et vélos.

Amener de l'agrément dans les espaces publics.

### Suivi des travaux

Le calendrier prévisionnel des travaux d'assainissement est téléchargeable [ici](#).

Pour toute question liée au chantier, vous pouvez contacter Jean-Michel Sangon, médiateur de chantier, au 06 86 62 65 43.

<https://www.saint-brieuc.bzh/action-publique/grands-projets/teo>

## Poursuite du dialogue

Les premières étapes de la concertation ont eu lieu depuis avril 2020 et le bilan a été approuvé en Conseil d'agglomération du 10 novembre 2022.

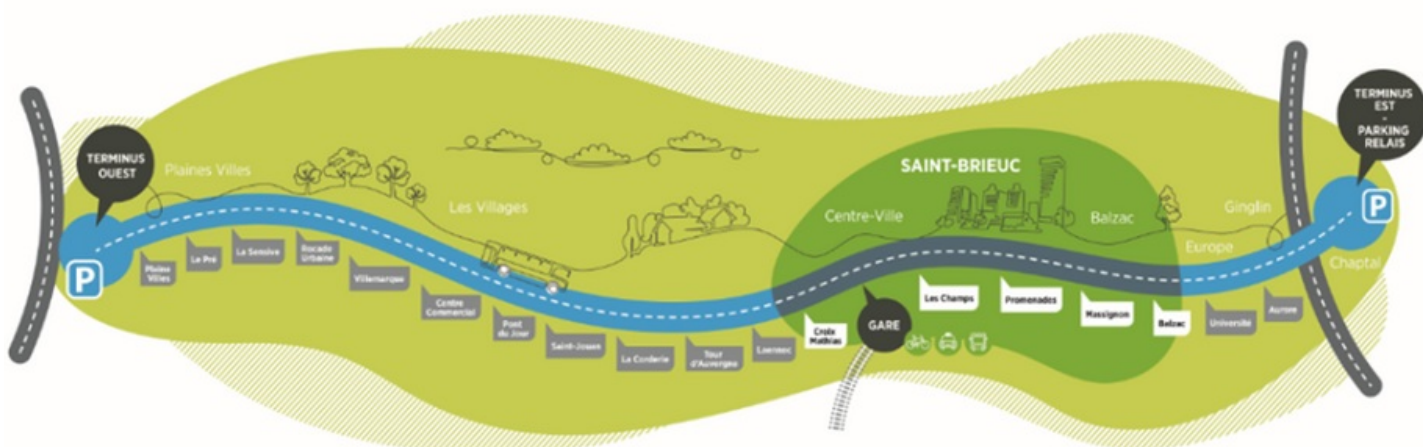
L'enquête publique aura lieu en juin 2023.

## Le futur tracé

**Le projet TEO, transport Est-Ouest, est la future ligne de bus qui traversera Saint-Brieuc, de Chaptal aux Plaines-Villes, via le centre-ville.**

L'objectif est d'améliorer la performance du couloir bus pour compléter la ligne à haut niveau de service (priorité aux carrefours, stations accessibles et dimensionnées, parkings relais...).

Au-delà du bus, TEO fait cohabiter les différents modes de déplacement, et redessine Saint-Brieuc (effacement des réseaux aériens, création d'aménagements paysagers...).



*Tracé de la ligne TEO traversant Saint-Brieuc d'est en ouest*

### Trois grandes étapes

Avec un haut niveau de service, la ligne de bus TEO (Transport Est-Ouest) conjuguera à la fois rapidité, régularité, fréquence et confort : 8 km de ligne, 21 stations et 2 parkings relais aux Plaines Villes (ouest) et à Chaptal (est) !

### Un projet en trois étapes

**2012 à 2014** : Pont d'Armor – Place de la Cité, offrir une liaison efficace de l'ensemble des quartiers Est et du campus Mazier au centre-ville.

**2017 à 2019** : Croix Mathias – Pont d'Armor, créer un nouveau partage de l'espace public au bénéfice des transports en commun et des modes doux.

**2019** : Livraison des nouveaux espaces comme la place du Guesclin, le parvis nord avec la nouvelle gare urbaine (TUB) et la maison du vélo (Rou'libre, stationnements sécurisés vélo).

**2020 à 2025** : Les Plaines Villes – Croix Mathias, à l'ouest et Place de la Cité - Chaptal, à l'est, ainsi que la création des parkings-relais à chaque extrémité.

### Ce qui va changer

#### En hyper-centre : une voie réservée aux transports en commun

Afin de proposer un temps de parcours attractif et d'assurer sa régularité, TEO est aménagé en site propre sur l'hyper-centre de Saint-Brieuc, c'est-à-dire qu'une voie lui est réservée. Sur le reste du parcours, il sera simplement équipé d'un dispositif de détection le rendant prioritaire aux carrefours : il roulera mêlé aux autres véhicules motorisés.

## Un programme d'aménagement

Ce projet de transport s'accompagne également d'un programme de requalification et de répartition équilibrée de l'espace urbain et paysager. Le patrimoine est ainsi mis en valeur comme la nouvelle Place du Guesclin ou les parvis nord et sud du Pôle d'Echanges Multimodal. Sur les quartiers traversés, l'effacement des réseaux aériens contribue à l'embellissement de l'espace public.

### Le financement du projet

L'ensemble du projet TEO (8 kilomètres du tracé) est estimé à 51 millions d'euros. Le projet est financé, les recettes proviennent du versement transport (impôt prélevé auprès des entreprises de 11 et plus de salariés, situées sur le territoire de l'agglomération).

La tranche 2 « Pont d'Armor - Croix Mathias » a bénéficié d'un cofinancement par l'Union Européenne, au titre du Fonds Européen de Développement Régional dans le cadre du Programme 2014-2020 « Investissement pour la croissance et l'emploi », l'État, la Région Bretagne, le Département des Côtes d'Armor, Saint-Brieuc Armor Agglomération et la ville de Saint-Brieuc.



La tranche 3 "Croix Mathias - Plaines Villes" est co-financé à hauteur de 336 932 € dans le cadre du 6ème appel à projets « Fonds mobilités actives – Aménagements cyclables » par la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Bretagne, service de l'État en appui aux acteurs locaux pour territorialiser et mettre en œuvre les transitions écologiques et énergétiques.

L'Etat apporte son soutien via l'Agence de l'Eau Loire Bretagne à hauteur de 267 465 € ainsi qu'au titre du "Fonds Vert - France Nation Verte" dans le cadre du dispositif Renaturation des Villes pour un montant de 674 306,5 €.



### Contact



#### ADMINISTRATION

##### Direction Aménagements et Déplacements

Saint-Brieuc Armor Agglomération  
5 rue du 71e RI  
22000 Saint-Brieuc

##### Itinéraire



#### HÔTEL DE VILLE

Place du Gén. de Gaulle CS 72365  
22023 SAINT-BRIEUC Cedex 1  
02 96 62 54 00  
Lun-Ven : 8h-12h30 / 13h30-17h  
Sam : 9h-12h (formalités adm.)